



## PV ASSEMBLÉE DES PRÉSIDENTS

**DU 11 SEPTEMBRE 2013  
À L'HÔTEL DE LA GARE  
À MOUTIER À 20h15**

Présents (comité): Vincent Brêchet, Madeleine Brêchet, Patricia Schaller, Florian Greppin, et Claude Devanthéry

Invité : Roland Zbinden ;

Liste présences

Assemblée des présidents

Moutier le 11 septembre 2013

Club	Nom du représentant	Signature
SMG Bienne	Excusé	
Volleyboys Bienne	Excusé	
FSG Courfaivre	Cedric Juillard	
Sport-Gym Courtételle		
VBC Delémont	Stéphane Bèbès	
VBC Develier	Patricia Schaller	
FSG Avenir Porentruy	Excusé	
FS Glovelier	Excusé	
BMV 92	Jacques Schwydt	
SFG Crémises Le Cornet	Lucie Baumann	
VBC Val Terbi	Excusé	
Montfaucon Gym Sport	Excusé	
VBC Moutier	Seuret René	
VBC La Suze	Laurène Lüthi	
VBC Vendline	Excusé	
VBC Nidau	Excusé	
VFM	C. Devanthéry	
Péry Volleyball		
VBC Porrentruy	P. Jubin	
CV Rossemaison		
Sixième Set		
VBC Tramelan	Excusé	

### 1. *Projet de Swiss Volley*

Dans ses souhaits de bienvenue, Vincent Brêchet rappelle que l'assemblée des présidents est informelle, que c'est le lieu de discussions, de prises de température et de remarques.

Celle de ce soir revêt une importance toute particulière puisqu'elle a été convoquée pour que les clubs puissent se prononcer sur le projet de Swiss Volley qui a pour titre : « Investissement dans la promotion de la relève ».

Ce projet implique des ressources supplémentaires conséquentes (de l'ordre de 2 millions de francs).

Pour obtenir ce montant Swiss Volley projette d'augmenter massivement le montant des cotisations et des licences.

Notre association n'a qu'une seule voix au parlement Swiss Volley (Vincent Brêchet) et ce représentant ira soutenir la position que les clubs vont prendre ce soir.

Si la voie va vers une approbation sans condition, on n'aura pas tellement besoin d'argumentation pour défendre notre position, mais si notre position est restrictive ou même dans une opposition nette, il s'agira de trouver des arguments convaincants pour exprimer notre position.

Rappel des augmentations prévues :

	maintenant (fr.)	prévu (fr.)
Cotisations des clubs	100 et 150	200 et 300
Licences		
Ligues nationales	140	250
Ligues régionales	70	110
Ligues juniors	40	60
Tournois	15	30
Arbitres	50	100
Entraîneurs	0 à 50	? ?

Lors de la séance des présidents qui a eu lieu le 22 mars 2013 à Berne on a pu entendre une petite région comme Soleure qui craint un très fort basculement vers le volley loisir. Le président la région voisine (Argovie) affirme que le manque de liquidités pour la formation de la relève provient du coût exorbitant que représente l'arbitrage.

Stéphane Berbier (VBC Delémont) demande si l'augmentation est prévue pour une année ou si elle se prolongera dans le temps.

Réponse de VB : Cette augmentation n'est pas faite pour renflouer des déficits administratifs mais sera uniquement réservée à la promotion de la relève et des équipes nationales. Comme on ne peut pas faire de la formation en une seule année, cela durera un certain temps avant qu'on puisse en évaluer les effets.

Serge Jubin (VBC Porrentruy) dit que c'est trop facile de prendre l'argent sur les licences, surtout sur les petits clubs. Pour son club le coût actuel des licences est de 5'600 francs et en 2014, il se montera à 9'000 soit 60 % d'augmentation. Pourquoi l'argent nécessaire n'est pas davantage recherché auprès de sponsors et auprès des clubs de l'élite. Pourquoi ne pas faire une augmentation avec un pourcentage linéaire ?

(VB) Penser gagner devant le parlement de Swiss Volley en faisant de l'opposition est quelque peu illusoire, même si l'on peut un peu faire du bruit pour montrer notre mécontentement. La composition de ce parlement est ainsi faite que les petites régions sont systématiquement minorisées.

Cédric Juillerat (FSG Courfaivre) dit que les clubs participent déjà, par des cotisations spécifiques à la formation de la relève dans notre région (483 fr pour une équipe de LNA. 387 fr. pour une équipe de 1<sup>ère</sup> ligue ; 290 fr. pour une équipe de 2<sup>e</sup> ligue, 193 fr. en D3 et D4, 97 fr. en D5, H3 et juniors, 48fr. pour les juniors tournois et les DM15). S'il doit encore payer pour la formation auprès de SV, il escompte de nombreuses démissions.

René Seuret (VBC Moutier). Pourquoi faut-il ponctionner chez les juniors pour assurer la formation. Jacques Scnyder (BMV 92) est aussi d'avis que l'effort devrait être fait uniquement par les adultes.

On va former des jeunes à qui on ne garantit pas une place dans les équipes d'élite (manque de moyens financiers des clubs pour engager des joueurs professionnels pendant 12 mois). Ainsi, les Suisses privilégient leur vie professionnelle et familiale.

Les filles de l'équipe nationale n'ont pas le niveau pour rivaliser au niveau européen (Claude Devanthery, VFM). Pour soutenir la formation, pourquoi ne pas prélever dans le bénéfice engendré par les succès du beach volley. Quand il n'y aura plus de volley indoor, il n'y aura plus de beach puis que tous les joueurs de beach ont été formés en premier lieu dans les salles. SVRJS ne demandera pas de licences pour les premiers tournois des kids. Seuls les participants au tournoi final suisse devront en commander.

SV n'envoie aucun représentant à notre AD pour présenter le projet. Stephane Berbier y voit de l'arrogance. Quel soutien SV amène-t-il aussi bien à la région qu'aux clubs ? Il y aura un impact important chez les hommes. Pourquoi doubler le prix de la licence d'arbitre puisque SV n'apporte aucun soutien à l'arbitrage régional ?

CD fait remarquer que SV n'a pas profité des matches du championnat d'Europe à Zurich. Les associations régionales n'ont pas reçu d'invitation pour cette manifestation.

Le VBC la Suze déplore ne pas avoir été soutenu dans un litige financier avec une joueuse qui a quitté le club sans avoir payé ses cotisations ni rendu ses affaires. D'autre part le club ne voit pas comment il va faire pour augmenter ses cotisations aussi brutalement en si peu de temps.

Est-il possible de transformer une partie de nos ligues en ligues loisirs ?

Pour une bonne partie, c'est le cas. C'est impossible pour les 2<sup>e</sup> ligues et les groupes de juniors qui veulent participer aux championnats suisses.

Les clubs sont invités à écrire à SV (par son président Christoph Stern) pour émettre leurs réticences et exprimer leurs doléances. S. Jubin est convaincu que SV ne restera pas insensible et ne prendra pas le risque de faire capoter son projet par un départ massif de licenciés. SJ préparera une lettre type à l'intention des clubs.

Prise de température :

2 clubs (excusés ce soir) sont totalement favorables.

4 clubs sont totalement contre.

3 clubs favorables moyennant certaines conditions.

## **2. Situation à la CRA**

Dans un mail daté du 11 août dernier, Debora Hirschi nous a fait part de son retrait immédiat de la présidence des arbitres. Ce retrait tardif ne nous a pas permis de convoquer une assemblée des arbitres avant l'AD de Courtételle. La prochaine AG des arbitres se tiendra ici à Moutier dans deux jours, c'est-à-dire vendredi. Le comité a recherché quelqu'un pour reprendre ce poste et Anne-Marie Rérat s'est dite prête à assumer cette tâche. L'élection reste cependant ouverte et ce sont les arbitres eux-mêmes qui procéderont à l'élection.

Malgré cette défection la saison est lancée sans aucun retard.

Debora a commandé les licences, le président de SVRJS les a signées.

Florian a convoqué les arbitres pour le premier tour. Il s'est occupé également des inscriptions aux cours de perfectionnement obligatoire pour tous les arbitres. Il a cherché des experts et a fait la convocation pour ces cours. Vincent Brêchet le remercie pour son efficacité.

Raphaël Maire, responsable des cours a présenté sa démission pour la fin de la saison.

## **3. Calendrier régional**

Roland Zbinden demandera de la souplesse aux clubs du fait qu'il faudra insérer le 2<sup>e</sup> tour de 2<sup>e</sup> ligue masculine dans la programmation déjà mise en place. Si des changements doivent se faire, ce sera sans taxe administrative.

La secrétaire : Madeleine Brêchet

Fin de la séance 21h45